



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 25 novembre 2024

### **9 nouveaux projets lauréats du plan France 2030 en Nouvelle-Aquitaine**

**9 nouveaux projets situés en Nouvelle-Aquitaine ont été sélectionnés par l'État pour être soutenus financièrement dans le cadre du plan France 2030. Ils sont portés par les entreprises, organismes de recherche ou établissements publics suivants :**

- L'École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées (ESTIA) dans les Pyrénées Atlantiques.
- Les entreprises CARRIÈRES LAPLACE, MECA SERVICES BP, MECAPRECIS 64, PHILIPPE RUBIO SAS, PORAL, PREFABOS, SALAISONS ARTISANALES THIERRY PARDON, SATLANTIS FRANCE, pour des projets dans les Pyrénées Atlantiques.

Au total, ces nouveaux projets représentent un soutien de l'État de 2,37 M€, au service de la recherche, de l'innovation et de la souveraineté industrielle dans les secteurs de l'alimentation, des réseaux de communication, de la décarbonation du transport et de l'industrie.

**Depuis le début du plan France 2030, ce sont 579 projets qui ont été soutenus en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de près de 1 milliard 116 millions d'euros d'aide.**

*Étienne Guyot « se réjouit que cette nouvelle vague de soutien du plan France 2030 soit fléchée vers des projets qui concernent le développement de technologies pour le secteur spatial, qui est un secteur emblématique de la Nouvelle-Aquitaine, mais aussi pour l'accompagnement de PME dans des territoires affectés par des mutations importantes des filières industrielles. Avec ces aides, plus que jamais les efforts de transition vers des modèles économiques plus innovants et plus durables sont récompensés. »*

## À propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.
- Plus d'informations sur : [france2030.gouv.fr](https://france2030.gouv.fr)